



**MédiaChartres** (comme beaucoup), est éberlué et désolé de constater qu'il est plus facile de construire: une Mairie, un « Colisée », un pôle gare et bien d'autres ..., que de restaurer un monument historique, pour une mise en valeur de la Ville et de son patrimoine, nous avons ouvert nos archives, et nous ne sommes plus à Chartres, à une lère pierre près ...

**Dossier**

**Le projet de chaudière-école validé - compte rendu de l'investissseuse mandatisée par les Chartres -**  
*(Philippe Pelletier, président de la Chartre)*



Difficile de quantifier l'impact de ce projet dans les années à venir pour la chartre locale.

L'investissement de 10 millions de euros permettra de construire une chaudière-école qui sera le cœur de la chartre locale et permettra de répondre aux besoins de la population.

Il s'agit de la première chaudière-école de France et sera le cœur de la chartre locale.

Le projet de chaudière-école est le fruit de la collaboration de la chartre et de la ville de Chartres.

Le projet de chaudière-école est le fruit de la collaboration de la chartre et de la ville de Chartres.



PHOTO: BUREAU D'ARCHITECTURE







© MédiaChartres

(avant et après)

Les maladroitement explications et justifications, n'ont pas réellement convaincues les Chartrains-nes, priorité à la rentabilité et aux retours sur investissements, la Mairie ne fait pas dans ... « l'épicerie » !

« Mais enfin, la véritable tragédie de Faust, ce n'est pas qu'il ait vendu son âme au diable. La véritable tragédie, c'est qu'il n'y a pas de diable pour vous acheter votre âme. Il n'y a pas preneur. [...] Il y a bien toute une flopée de margoulin qui se donnent des airs, qui se déclarent preneurs, et je ne dis pas qu'on ne peut pas s'arranger avec eux, avec un certain profit, on peut ! Ils vous offrent le succès, l'argent, l'adulation des foules. Mais c'est de la bouillie pour chats, et lorsqu'on s'appelle: Michel-Ange, Goya, Mozart, Tolstoï, Dostoïevski ou Malraux, **on doit mourir avec le sentiment de ne pas avoir fait de « l'épicerie ».**

Souhaitons, que les futures locataires, seront plus ouverts et

moins calculateurs, pour voir **ENFIN** les travaux débiter.





© MédiaChartres



**MédiaChartres**, espère que cela sera, pour bientôt.

Sandra Michelle

---

# ENCORE UN « MIRACLE » A CHARTRES !

MédiaChartres soutien le monde médical



MédiaChartres a été informé de « l'événement » qui « euphorise le Maire de Chartres et quelques adjoints-es », qui vont fêter



(dignement) l'événement ... Les deux médias locaux asservis, se sont empressés de diffuser l'information la plus importante, après que l'homme posa le pied sur la Lune, le 20/07/1969.



Étonnant, car lors des précédentes publications des rapports de la CRC (Chambre Régionale des comptes) sur Chartres et Chartres Métropole, ils ont nettement été moins loquasse, voir même totalement muet ?

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole-chartres-eure-et-loir-0>

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole>

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole-eure-et-loir-cahier-1>

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole-eure-et-loir-cahier-2>

**A noter, qu'aucune demande de rectification, a été formulée par les intéressés, concernant ces rapports ?**

En résumé, toutes les personnes travaillant à la CRC, seraient incapables de faire la différence entre un + et un – malgré l'expérience de nombreuses années, ils ne comprendraient rien à rien (?)

<https://www.ccomptes.fr/fr/cour-des-comptes/organisation>

Communiqué CRC (extrait):

« sans rejeter l'argumentaire de la SPL Chartres aménagement, la Chambre Régionale des Comptes reconnaît « une divergence d'analyse, et choisit de ne pas se prononcer » !

<https://www.chartres-amenagement.com/qui-sommes-nous/>

<https://www.societe.com/societe/chartres-amenagement-514950104.html>



**Ubuesque; intervention « providentielle et divine » des pantouflards (?) la CRC fait parfaitement et correctement son travail. Il a donc fallu d'énormes pressions à très haut niveaux, pour réussir infléchir (**une partie seulement**) du rapport sur la SPL Chartres aménagement, pas de quoi se glorifier, **rapport qui ne couvre seulement, la période allant de 2014 à 2019, et pour la suite ?****



**Chartres**  
aménagement  
Créateur de lieux de vie

Pourtant, MédiaChartres imagine déjà, les articles « **dithyrambiques** » et « **alambiqués** » qui ne vont pas manquer, dans les pages des prochains magazines de la Mairie ou de l'Agglo.



Mais, d'après nos sources, ce « dossier » est en route pour de nouvelles aventures ...





**Ne rater surtout pas, les prochains épisodes ...**



**Martine Leroy**

---

## SPORTS ... (DE COMBAT) !

# SPORTS

Après la polémique qui enfle de plus en plus sur la gestion et l'état des finances , des Clubs de sport locaux , révélée par le journaliste indépendant, spécialiste du foot **Romain Molina**, **MédiaChartres** (après enquête) *confirme qu'il se passe « d'étranges choses » à Chartres ...*

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Romain\\_Molina](https://fr.wikipedia.org/wiki/Romain_Molina)

[https://twitter.com/Romain\\_Molina](https://twitter.com/Romain_Molina)

« Connus pour plusieurs de ses **enquêtes chocs sur le monde du sport**, le journaliste a fait de nouvelles révélations, lundi 13 septembre, suscitant de nombreuses réactions d'internautes. Il était 1h30 ce lundi soir et pourtant plus de **20 000 auditeurs** étaient encore debout pour écouter **Romain Molina** sur **Twitter** »

<https://larevuedesmedias.ina.fr/romain-molina-journaliste-enquete-sport-foot-youtube-outsider>

Un professionnel reconnu, depuis longtemps.



Ainsi, **le Maire de Chartres** a t'il « **encore** » choisi la voie judiciaire (...), pour essayer de se « **justifier** », comme l'ex-vice Présidente de la Fédération Française de Football, **Brigitte Henriques**.

<https://www.msn.com/fr-fr/sport/football/romain-molina-a-re%C3%A7u-une-plainte-de-l-ancienne-vice-pr%C3%A9sidente-de-la-fff/ar-AA16y86U>

**MédiaChartres** pense qu'il aurait été très utile, de réserver un étage de la Mairie, à la mise en place d'un » **tribunal privé** » au regard du nombre de dépôts de plaintes qui se succèdent !

Après avoir raté les titres « **d'avocat** » et « **Président de la République** », le Maire serait ainsi, **Juge, Avocat général, etc**

# Tribunal

**PRIVÉ**



**MédiaChartres** suit ce dossier avec beaucoup d'attention, mais il appartient désormais à la Justice (**la vraie**) de trancher et

**RIEN**  
QUE LA  
**VÉRITÉ**

de rechercher la **vérité** et ...

Sylvie Muller

---

## **LES « DÉRIVES » DU SPORT !**

A l'instar de certains médias locaux, **MédiaChartres** est éberlué par le fonctionnement et le financement, des clubs sportifs du

« **consortium C 'Chartres** » ! Et les Chartrains le seront certainement également, car les ratios **dépenses/résultats**, ne sont pas à la hauteur des attentes ...

Vouloir s'illustrer et briller (peut-être même, viser la postérité ?) dans tous les domaines à un coût, **payé par les contribuables** !



**Voyez plutôt, les explications qui suivent: (sources).**

« Le rapport de la **DNCG** (Direction nationale du contrôle de gestion) de la ligue de football professionnel sur le **C'Chartres Football** a montré des failles dans la gestion de l'argent public, et à sanctionner le club et l'équipe. Plusieurs vidéos virales au sujet de la situation du club sont diffusées sur les réseaux sociaux, et font de la Ville de Chartres la risée des amateurs du football et du public.

**Alors que le club a bénéficié de 1,2 million d'euros de subvention de la part de la ville de Chartres au précédent conseil municipal »**

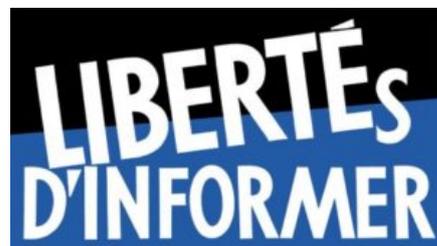
**CHARTRES – (extrait)**

« **Monsieur le président, la confiance entre les Chartrains et leur club de football est rompue** » Afin d'en savoir plus sur la situation actuelle du *C'Chartres Football club*, le conseiller municipal, **Ladislav Vergne**, a écrit une lettre à **Gérard Soler**.

Deux victoires sur les huit premiers matchs de la saison, le CCF est en pleine tempête : départ de plusieurs joueurs, des amendes de la DNCG (le gendarme financier du football ), des points de pénalité au classement, etc.

Football / National 2 (un club doté d'un budget de 2,7 M€, l'un des plus importants de la division).

Très mal en point sportivement et en proie à des problèmes financiers, le C'Chartres Football traverse une crise sans précédent dans son histoire, alimentée par une vidéo polémique publiée sur les réseaux sociaux par **un journaliste indépendant**.



<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006070722>  
(pour info et rappel)

Et bien évidemment, *de facto*, le Maire de Chartres, « accroche » une plainte supplémentaire à son lourd « palmarès » ...

[https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/sports/video-sur-la-gestion-du-c-chartres-football-le-maire-jean-pierre-gorges-annonce-le-depot-d-une-plainte-en-diffamation\\_14249392/](https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/sports/video-sur-la-gestion-du-c-chartres-football-le-maire-jean-pierre-gorges-annonce-le-depot-d-une-plainte-en-diffamation_14249392/)

Dans ce contexte extrême, le Maire annonce sans vergogne, que 2023 sera l'année des réalisations (et des dépenses) **pharaoniques** pour Chartres.

[https://actu.fr/centre-val-de-loire/chartres\\_28085/l-annee-de-tous-les-chantiers-pour-le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges\\_56693952.html](https://actu.fr/centre-val-de-loire/chartres_28085/l-annee-de-tous-les-chantiers-pour-le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges_56693952.html)

Il n'y a pas  
pire sourd  
que celui  
qui ne veut pas  
entendre

Alors même que la **CRC** (chambre régionale des comptes), à déjà interpellée le Maire dans plusieurs rapports (**2022/2023**) sur les risques de possible »**banqueroute** » ou « **mise sous tutelle**« , si la Ville ne se reprenait pas en main et ne freinait pas en **URGENCE** ses investissements !

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole-chartres-eure-et-loir-0>

**MédiaChartres**, pense qu' il est (grand) temps pour les plus hautes instances, d'intervenir et stopper **l'hémorragie** (Hémophilie - financière- une maladie hémorragique grave) !



Martine Leroy

---

# EN « SURCHAUFFE » et « HORS CONTRÔLE » ...

MédiaChartres apporte son soutien au monde soignant !

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



Bonne idée, que d'aller à la rencontre des administrés -es et d'organiser des réunions publiques, ou chacun est (**théoriquement**) libre de s'exprimer sur un ou plusieurs sujets, qui lui tient à cœur.

MédiaChartres, revient sur le RDV entre le Maire de Chartres accompagné par un de ses adjoint (G.B) devant une soixantaine de résidents du Clos-l'Éveque et des grandes Filles-Dieu, Jeudi soir 05/01/2023

Et comme il fallait s'y attendre, le Maire à encore donné une belle démonstration, de **Sa** vision de la démocratie et de **Son**



**self-contrôle !**

Quand un sujet « fâché » ce dernier, à pour habitude de ne plus se contrôler et sortir de ses gonds. Il ordonne alors: de se taire, coupe les micros, tape du poing sur les tables, et de sortir aux malheureux contredisant, pour parler de « **Ville apaisée** », dans le genre et en terme de démocratie ... il y à mieux, non !

Même le quotidien local, relate « l'incident » dans son édition du Samedi 07/01 (en page 6) fait rarissime, qui mérite d'être souligné ! 

MédiaChartres conseil vivement au Maire, de consulter un neurologue, car ce n'est pas une première, ([voir ci-dessous](#)) ...



<https://www.ouest-france.fr/medias/television/emission-quotidien-le-maire-de-chartres-s-emporte-et-menace-un-journaliste-6087211>

<https://www.bing.com/videos/search?q=youtube+Jean-Pierre+Gorges&view=detail&mid=F362080EDA7C1A143742F362080EDA7C1A143742&FORM=VIRE>

<https://www.youtube.com/watch?v=hV1SCZi6mXk>

<https://twitter.com/i/status/1065686480482435073>

**Et certainement, d'autres plaintes et procès en perspectives, non ?**



Moujib Kada  
surchauffe) !

(l'homme en

---

# Une année qui démarre mal !

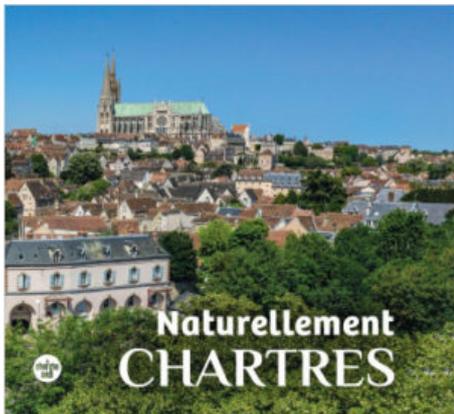
**MédiaChartres** apporte son soutien au monde soignant !

## SOUTIEN AUX SOIGNANTS



**MédiaChartres** relève, que quand cela démarre mal, généralement ... ce n'est pas bon signe.

A la suite de la distribution sur l'Agglo, du magazine de Chartres « **Votre Ville** » accompagné d'un fascicule intitulé



« **Naturellement Chartres** », chacun constate qu'il ne s'agit (encore et toujours) que de catalogues publicitaire, visant à faire la promotion de ... **Chartres et de Ses**

« **dirigeants** » !



Certains esprits mal intentionnés parleraient de « **propagande** » payée par les contribuables, **MédiaChartres** étant beaucoup plus modéré, évoque juste, de **l'auto congratulation/satisfaction**.

Un de nos confrères national (**journal satirique**) parlerait lui, de « **masturbation cérébrale** » !

Vous connaissez tous la célèbre « **Scoumoune** » (traduction, de

pas chance).



Et bien voici, qu'en même temps que la sortie de ces « ouvrages », nous apprenons également, la sortie du rapport de la **CRC** (Chambre régionale des comptes) concernant la société publique locale « **Chartres aménagement** »



<https://www.ccomptes.fr/fr/documents/62956>

Et à la lecture de ce document de 144 pages, toutes les tentatives pour vernir les apparences, sont sérieusement écornées ! (un scoop [MédiaChartres](#)).

Déjà épinglé en 2022, pour Chartres et Chartres Métropole, voici le tour des « satellites » d'êtres dans le viseur.

Pour rappel:

<https://www.ccomptes.fr/fr/documents/61596>

<https://www.ccomptes.fr/fr/documents/61595>

<https://www.ccomptes.fr/fr/documents/58917>

[MédiaChartres](#) est dans la lecture approfondie du rapport, et vous en expliquera en exclusivité, toutes les « subtilités »,

très prochainement,  
promet. Alice Cellier



## « L'infatué » N° 1 d'Eure et Loir.

L'association [Anticor 28](#), à accordée une récente interview à [MédiaChartres](#), et cela valait le déplacement !

<https://www.anticor.org/>



Le référent pour l'Eure et Loir, nous à informé, être désormais lui aussi sur la liste (très longue) des **procédures** du Maire de Chartres (**comme beaucoup et ... beaucoup d'autres**) !



\*La liste des plaintes !



Mais, pour certainement éviter de passer pour le « procédurier de service », il a sollicité son staff, et demandé à deux d'entre eux, (ductile à souhait) bien sur, de se « mouiller » à sa place (dans la pure tradition des barbouzes) très bien payés en fin de mois.



Trop gros « poisson », peur de l'effet boomerang et de la lassitude des Juges, adversaires de taille ?



- Il était donc justifié d'être très prudent, et de faire « porter le chapeau par d'autres » (**sait-on-jamais**) ?

Deux plaintes, suffisamment « **crédibles** » selon l'ancien Procureur, qui a ordonné une audition, à ... Orléans (?)

Avec le charme des petites Villes de province, nul n'ignore les relations « **cordiales** » entre « **certaines personnes** », les liens avec le **Maire** (mais pas que ...) avec d'autres, et avec « plus » si affinités !



Comme nous le souligne le référent **Anticor 28**, et comme par magie, les thèmes des deux plaintes, sont identiques (copié/collé) avec toutes deux, « **des preuves irréfutables** » (toutes faites à la main) ... quel talent !



**Rappel: Code pénal : articles 441-1 à 441-12 Peines pour faux et usage de faux**

Et pour ce faire, la Ville dispose d'un studio TV tout neuf (ou tout est possible), les montages comme le reste !

<https://www.chartres-metropole.fr/lagglo/chartres-tv/>

✘ Pour le référent d'**Anticor**, c'est une véritable satisfaction, car cela prouve que les enquêtes dérangent plus que jamais, que la pression devient intenable et que le travail du groupe local, est payant !

**MédiaChartres** n'a pas réussi à en savoir plus, sur la réponse (en préparation) de l'Association, mais à regarder de près

dans les affaires passées ou en cours de cette dernière, cela ne laisse planer aucun doute (à suivre).



<https://fr-fr.facebook.com/Anticor.officiel/>

\*La diffamation, est un abus qui constitue une infraction prévue par la [loi du 29 juillet 1881](#) et également par le code pénal. La diffamation se définit comme « **toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel il est imputé** » .



Serge Maloude

---

# ROCKY (suite) ...



<https://www.bing.com/videos/search?&pc=MOZI&q=theme+de+Rocky&u=%2fsearch%3fform%3dMOZSBR%26pc%3dMOZI%26q%3dtheme%2bde%2bRocky&view=detail&mmscn=vwrc&mid=8C593755FCDF519649A8C593755FCDF519649A&form=VDRVSR&ajaxhist=0>

**Ouverture d'un article en musique ?** (pour une sale affaire, inadmissible ...)

Il fallait bien cela, d'après **MédiaChartres**, pour illustrer l'info suivante !

« Quand la bêtise humaine se distingue, aucun mot n'est assez fort pour la décrire ».

Un promoteur « hors-sol » s'arroge le titre de Shérif !





source :



La rédaction,

« Le 7 décembre 2022, **Quentin Guillemain**, conseiller municipal écologiste (Chartres Écologiste) et coordinateur adjoint, porte-parole national du parti politique Génération Écologie, a été victime d'une agression violente à Chartres (28), sa ville de résidence. Alors qu'il se dirigeait vers le promoteur immobilier **Philippe Bourguignon** pour le saluer, celui-ci, dans un état second, s'est violemment attaqué à lui tout en l'injuriant. M. Bourguignon, promoteur immobilier, s'est fait connaître cet été pour avoir voulu abattre trois marronniers centenaires sauvés in extremis par une mobilisation sans précédent des chartraines et chartrains autour du collectif des 3 marronniers. Cette agression devant témoin faisait sans aucun doute suite à une réaction totalement disproportionnée et injustifiable de la mobilisation qui avait permis que la justice protège ces marronniers classés, sous astreinte de 500.000€ par arbre, et qui aujourd'hui bloquent des intérêts financiers supérieurs, pour ce promoteur, à l'intérêt de la planète. Particulièrement sous le choc, **M. Guillemain a déposé plainte dans l'après-midi du 7 décembre auprès du commissariat de Chartres pour violence volontaire sur personne chargée d'une mission de service public et outrage à l'égard d'un agent chargé de service public.** M. Guillemain déplore le

climat délétère et particulièrement dangereux dans la Ville de Chartres pour les élus écologistes régulièrement visés par des menaces verbales, et désormais des violences pour leurs idées et leurs actions toujours pacifiques, menées dans un objectif d'intérêt général. **Les propos régulièrement menaçants de certains élus de la majorité** envers les conseillers écologistes lors des conseils municipaux de la ville de Chartres ou dans les tribunes des magazines de la ville apparaissent comme particulièrement irresponsables dans ce contexte violent qu'ils alimentent. Le conseiller municipal va bien malgré quelques contusions et choqué par la violence de l'événement. Il demande à ce que le conseil municipal condamne de tels actes, qu'une enquête puisse rapidement être ouverte et que l'auteur des faits soit rapidement jugé pour ses actes. « **Pour l'argent, les destructeurs sont prêts à tout, y compris à recourir à la violence.** Les agissements dont j'ai été victime, qui n'ont comme objectif que de nous faire taire et de nous impressionner, ne me feront reculer d'aucune façon sur mes convictions. Soyez certains que je reste déterminé à servir les Chartraines et Chartrains qui m'ont élu et à porter haut et fort les combats écologistes qui sont les miens à Chartres et ailleurs. »

**MédiaChartres** regarde vers les « **pantouflards** » et « **amis (es)** » qui vont **ENCORE, essayer de faire classer cette plainte** (comme d'autres par le passé) ! Le « **relationnel** » fonctionne et tourne à plein régime (CQFD).

**Nous allons donc surveiller et suivre le cheminement de cette affaire, pour éviter d'aboutir à une nouvelle,**



engager, une **et devoir**

Joël Drouin

---

## POUR QUELQUES DESSERTS DE PLUS ...

Cela semble impensable et pourtant, [MédiaChartres](#) à constaté que la portion d'entrée de **la rue Gabriel Péri**, avait changée de coté du stationnement ?



\*photos [MédiaChartres](#)

Aurait-il suffi d'une « **petite demande** » auprès de la Mairie ou de certains habitués (es) de cette célèbre « **cantine** » de

la Place des Épars à Chartres ?



Ce n'est pas la première fois, que cette portion de rue fait couler l'encre, par un récent passé, des personnes l'avaient même nommé « **La rue sans loi** » pour des raisons de « **tolérances répétitives** » concernant le stationnement.

Changer le coté du stationnement d'une rue, n'a pas d'intérêt majeur pour la survie de l'humanité, ni pour les Habitants. Sauf de répondre à une demande pressente, **pour faciliter les livraisons devant les porte du requérant.**



**Définition du service public:** Un **service public** est une activité exercée directement par l' autorité publique (État, collectivité territoriale ou locale) ou sous son contrôle, **dans le but de satisfaire un besoin d' intérêt général**. Par extension, **le service public** désigne aussi l'organisme qui a en charge la réalisation de ce service.

Un changement qui à un coût et sera payé par l'argent des contribuables, noyé dans la jungle des dépenses , (**services publics, pour services privés**), alors que certains réclament depuis des années, de repeindre le passage protégé qui conduit

à l'école, un signalement plus visible (panneaux) et un ralentisseur (certaines rues, comme « **Varize** » ) en comptent **3** sur moins de 200 mètres ... ?





\*

\*

Il doit certainement s'agir d'une question de « **priorités** », mais **absolument pas de logique responsable !** **faut-il attendre un drame ?**



**MédiaChartres** révèle que des « **gourmands** », sont capables de vendre leur âme, pour une farandole de desserts ! (et pour quoi d'autre) what else ?





Karine Relin

---

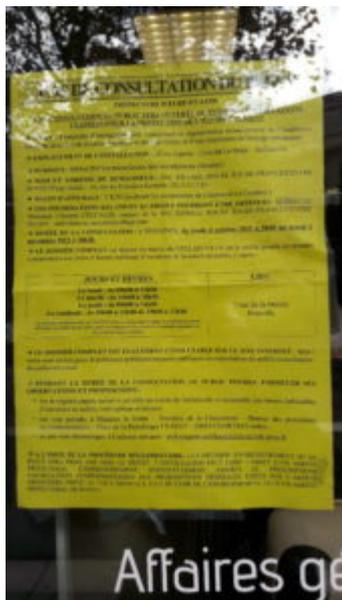
## COLUMBO ...

Avez-vous fait attention, comme [MédiaChartres](#), à cette période d'accélération de floraison des « **enquêtes publiques** » qui

« égailent » la Ville.

Facilement repérables, les « fleurs » sont des panneaux jaunes, ou les gens passent devant, dans l'indifférence la plus totale, mais ils ont tort ...

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/les-enquetes-publiques>





\*photos [MédiaChartres](#)

Les nombreuses enquêtes anticipent certainement, le prochain départs en retraite, de « **certaines décideurs** » (...)

La dernière en date, cible les **sites patrimoniaux remarquables (SPR)**, pour très certainement à terme, supprimer les « **obstacles** » de projets fastueux du Maire autour de sites sauvegardés (Cathédrale et autres).



\*photos archives (exemples).



Parvis, avant/après.

La **constructi-vite**, est une maladie insidieuse et contagieuse, contre laquelle il n'existe pas de remède, certains spécialistes existent pourtant, ils sont mieux connus sous le Nom de: « **Juge d'instruction** ».

**Procédure d'enquête:**

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/services/patrimoine-architecture/UDAP/Les-sites-patrimoniaux-remarquables-SPR>



**Déroulement** Ce registre dématérialisé est accessible 24h/24h durant toute la période d'ouverture de l'enquête publique dont vous trouverez les dates ci-dessous. Vous trouverez ci-dessous les lieux de consultation des dossiers et les dates des permanences, pendant lesquelles vous pourrez rencontrer le commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique.

**L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique** devront être observées lors de la consultation du dossier, lors du dépôt des observations ou lors des permanences avec le commissaire enquêteur.

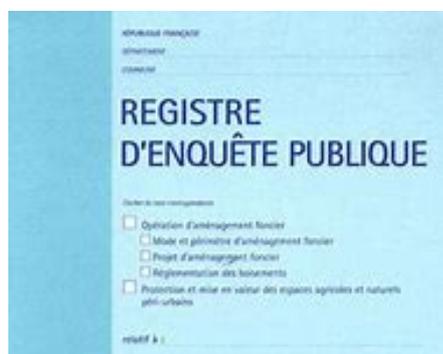
**Dates d'ouverture et clôture** Ce registre dématérialisé d'enquête publique est ouvert à la population du Lundi 21 novembre 2022 à 09h00 au Jeudi 22 décembre 2022 à 17h00.

**Lieux de consultation** Le dossier de présentation du projet en version papier et/ou numérique ainsi qu'un registre d'enquête publique papier (en mairie de Chartres) sont également disponibles aux adresses suivantes.

**Hôtel de Ville Place des Halles:28019 CHARTRES cedex**

(Jours et heures d'ouverture au public : Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h30).

## Les permanences :



Le commissaire enquêteur sera présent dans le lieu et aux jours suivants afin de recueillir vos observations, vous apporter verbalement des renseignements et des précisions complémentaires sur le dossier mis en enquête publique.

**Samedi 10 décembre 2022 9h00 – 12h00**

**Judi 22 décembre 2022 14h00 – 17h00**

**MédiaChartres** vous explique, comment sont « recrutés » et « désignés », les CNCE, (pas de hasard) la « partition » est écrite !

Pour mieux comprendre :

<https://www.cnce.fr/devenir-commissaire-enqueteur>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000024631794>

Le doute n'est plus possible, *les projets de bétonisation*, vont bien connaître une accentuation dans Chartres et les alentours.



**(toupie de béton)**

**Martine Leroy**